



**LA LETTRE DU  
GROUPE CGT  
AU CESER NA**

**PLÉNIÈRES**

**des**

**9 & 10 octobre**

**7 novembre**

**5 décembre 2023**

*la*  
**cgt** Nouvelle  
Aquitaine

**Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine**

Siège social - Bourse du Travail  
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex  
communication@cgt-na.fr

Antenne de Limoges - Maison du Peuple  
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges

# aire

# SOMM

## PLÉNIÈRE DES 9 & 10 OCTOBRE 2023

**"VOLET MOBILITÉ DU CPER "**

*Contribution*

**" LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL EN NA RÉVÉLÉES PAR LA CRISE DE LA COVID 19 "**

*Rapport*

**"CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE "**

*Avis*

**" L'OPPORTUNITÉ DE CRÉATION D'UNE MACRO-RÉGION ARC ATLANTIQUE "**

*Rapport*

## PLÉNIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2023

**" FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE NÉO TERRA 2 "**

*Avis*

## PLÉNIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2023

**" ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET AVIS SUR LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA RÉGION NA "**

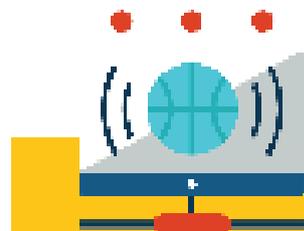
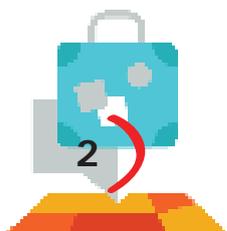
*Débat*

**" LE SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 2024-2028 "**

*Avis*

**" LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ACCÈS À LA FORMATION ET À LA QUALIFICATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP "**

*Avis*



# SÉANCE PLÉNIÈRE DES 9 & 10 OCTOBRE 2023

## " Volet mobilité du CPER "

### Contribution

Cette contribution s'inscrit en amont de l'élaboration du volet mobilité du CPER.

Sur la forme, le CESER a réitéré ses critiques de voir ce volet dissocié du CPER 2021-2027 et à l'égard d'une élaboration de cet avenant mobilité « particulièrement descendante », à l'instar de celle du CPER.

La contribution a mis en avant la nécessité, pour répondre au défi de l'accès à la mobilité pour tous et de l'accélération de la décarbonation, « d'un tournant dans le financement des infrastructures de transport » en privilégiant l'investissement massif sur le ferroviaire, après des décennies de « tout routier ». Sur ce point, la CGT a montré les limites des financements actuellement engagés qui ne permettent pas à ce stade de réaliser le choc ferroviaire espéré. La CGT appelle l'État à prendre ses responsabilités en la matière. C'est incontournable pour se doter d'un réseau performant pour les voyageurs et les marchandises.

Pour le CESER, il faut « changer d'échelle » et ce CPER devrait être « le début de cent ans d'investissements ferroviaires massifs ».

La contribution du CESER insiste aussi à avoir une approche globale et complémentaire des mobilités en les articulant aux besoins et de mailler tous les territoires, y compris les territoires ruraux. C'est une ambition d'aménagement de territoire équilibré qui doit être visée. Comme l'a indiqué la CGT dans sa déclaration, « il n'y aura pas de report massif vers les modes de transport vertueux sans aménagement du territoire. La répartition des richesses et de son pendant, la pauvreté, comme démontré dans le rapport de notre institution, est un préalable à toute réflexion sur des projets d'infrastructures de transport qui doivent être conçus avec une vision systémique répondant aux besoins de la population et non avec une vision court-termiste qui tenterait de répondre à des objectifs politiques et économiques ».

La CGT a voté la contribution.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire la contribution de l'UIT CGT](#)

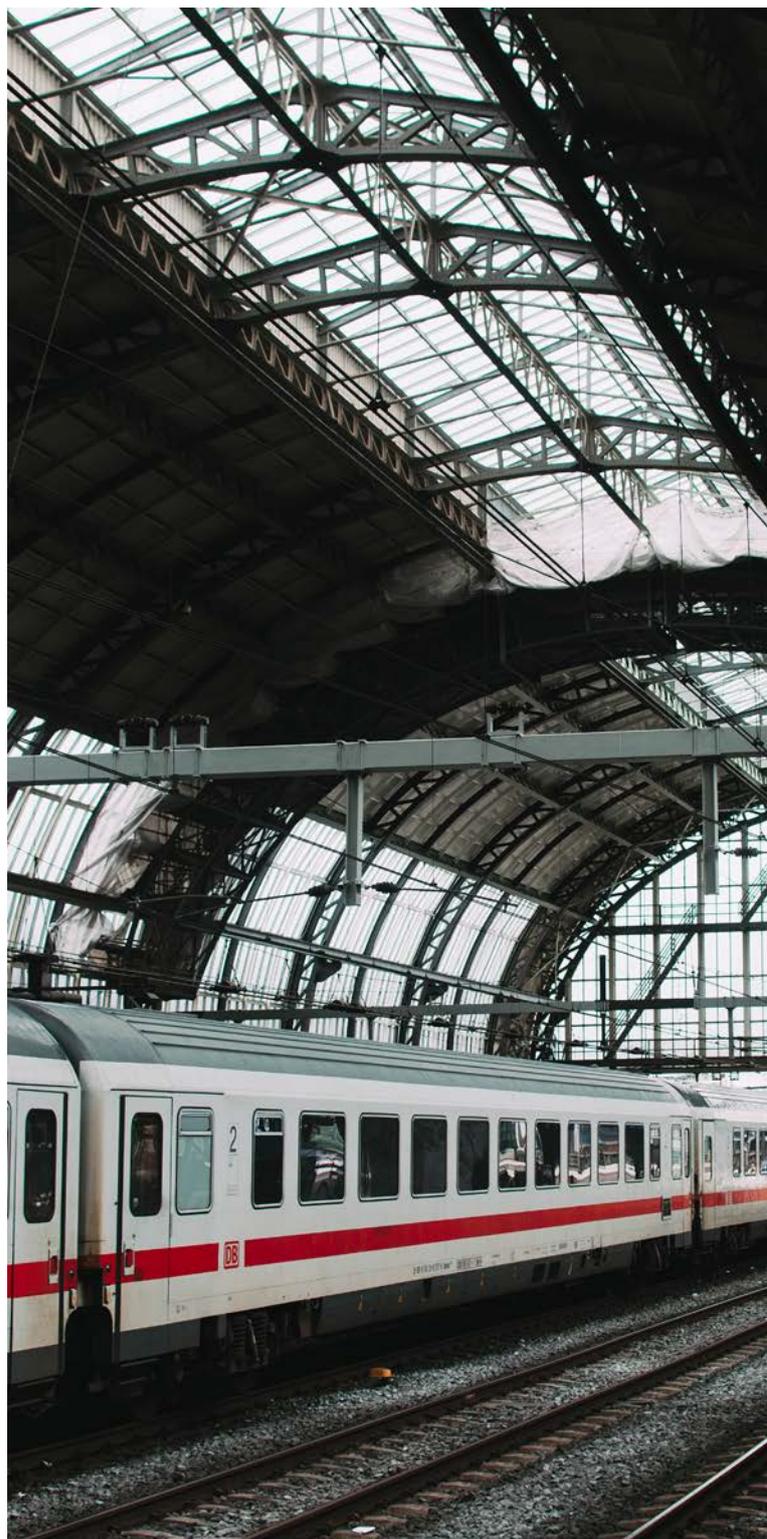
[Lire la contribution du CESER NA](#)



Hervé  
Pineaud



Gisèle  
Boursier



# " Les évolutions du travail en Nouvelle-Aquitaine révélées par la crise de la COVID-19 "

Rapport

La CGT a milité depuis de nombreuses années pour que le CESER s'empare des enjeux du travail au regard de la crise structurelle qu'il traverse. Enfin ce sujet a été traité au travers de travaux qui ont duré plus d'un an et de l'adoption d'un rapport. Tout au long des travaux, des visions se sont confrontées, en particulier avec le collège des employeurs et le collège syndical, les premiers privilégiant une entrée par les « difficultés de recrutement », les syndicats défendant une approche centrée sur la crise du travail lui-même (travail réduit à un coût, perte de sens, conditions de travail,...). Le rapport en deux parties reflète en partie cette dualité d'approche. Il reste que ce rapport aborde pour la première fois au CESER la crise structurelle que traverse le travail. Comme l'a souligné la CGT dans sa déclaration, le travail a été trop souvent « confondu et enfermé dans la notion d'emploi qui plus est, de plus en plus précarisé. Ce travail prisonnier de la financiarisation, asphyxié par l'inflation normative du libéralisme, réduit à un simple coût au nom de la compétitivité et de la rentabilité ».

Le rapport fait une analyse intéressante de la situation : dégradation des conditions de travail, intensification de la charge et des rythmes ; perte de reconnaissance des savoir-faire, des qualifications ; perte de sens... Il pointe en contrepoint les aspirations qui montent et malheureusement de plus en plus contraintes : mieux maîtriser son travail, pouvoir s'y émanciper, être reconnu et acteur, mieux conjuguer sa vie professionnelle et sa vie personnelle, l'exercice de son métier aux enjeux écologiques. Le rapport donne à voir cette contradiction entre les aspirations qui s'affirment à mieux vivre son travail, et la réalité d'un travail de plus en plus corseté, empêché, mal reconnu du fait des stratégies et des politiques conduites durant des décennies qui ont dévalorisé, standardisé, hyper-normé et précarisé le travail. Le rapport illustre cette tension au travers de l'enquête européenne Eurofund<sup>1</sup> qui montre à quel point notre pays est « dans le rouge » sur les grands indicateurs du rapport au travail. Le plus grave étant celui de la mortalité au travail.

Le rapport énonce un certains nombres d'axes majeurs de préconisations :

- La promotion d'une politique d'éducation et de formation tout au long de la vie qualifiante et anticipatrice.
- La valorisation et la transformation du travail : revaloriser les salaires et les rémunérations et mieux reconnaître les qualifications ; prioriser la qualité du travail, son sens et la qualité de vie au travail ; repenser le rapport aux nouvelles technologies qui pénètrent massivement le travail ; mieux prendre en compte les enjeux liés à l'environnement à partir du travail et faire de la lutte contre les discriminations une priorité.
- Le renforcement de la démocratie au travail.
- Le développement des liens avec les territoires en améliorant les conditions de mobilité et l'aménagement du territoire.

La CGT a particulièrement contribué à ce rapport, considérant qu'au fond c'est en transformant et soignant le travail, et donc les travailleur-euse-s, qu'on transformera la société. Comme l'affirmait Alain Supiot, « face à la faillite du néolibéralisme, l'horizon du travail au 21<sup>ème</sup> siècle est celui de son émancipation du règne exclusif de la marchandise ». Cela nécessite de dépasser peu à peu les rapports d'exploitation de l'homme et de la nature qui sont aux racines de la crise du travail en visant l'émancipation.

La CGT a voté le rapport.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire le rapport du CESER NA](#)

*1-Dernière vague de l'enquête d'Eurofound sur le travail, réalisée en 2021 auprès de plus de 70 000 Européens de 36 pays.*



Cécile  
Saez-Payencet



Julien  
Ruiz



Valérie  
Frémont

# " Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles " - CPRDFOP

Avis



Le CESER est saisi pour avis sur ce nouveau contrat issu d'une concertation conduite au sein du CREFOP<sup>2</sup> auquel participent les organisations syndicales et patronales, l'État et le Conseil Régional. Dans ce cadre, la CGT a agité en faveur d'un contrat qui réponde mieux aux défis d'une orientation et d'une formation professionnelle qui s'affranchissent d'une approche adéquationniste court-termiste et réponde mieux aux besoins d'une formation émancipatrice et qualifiante ; en faveur d'un contrat qui contribue à donner à chacune et dans la sécurité les moyens d'affronter les transformations du travail liées aux révolutions technologiques et aux défis écologiques, d'évoluer professionnellement.

La CGT a donc contribué à un certains nombres d'avancées dans ce contrat : un meilleur accompagnement des publics les plus éloignés de l'accès à la qualification ; des dispositions à lever les freins périphériques (transport, logement) ; la volonté d'une sensibilisation aux enjeux environnementaux dans les formations,...

Par contre, la CGT considère que ce CPRDFOP est encore trop marqué par la volonté de répondre aux besoins immédiats des entreprises. Le besoin de recrutement ne peut être le seul déterminant des stratégies de formation. Il faudrait avant tout « viser une élévation globale des savoirs, des connaissances, des qualifications pour répondre aux défis des transitions écologique et énergétique, à ceux de la nécessaire réindustrialisation, et à ceux des révolutions technologiques qui s'accélèrent ».

De plus, la CGT a proposé que le comité de suivi devienne le véritable organe de gouvernance du Contrat, « la gouvernance et l'évaluation des politiques emploi-formation en général étant à renforcer ».

Enfin, la CGT s'est élevée « contre la nouvelle réforme de la voie pro en cours d'application et la dégradation des cartes des formations professionnelles initiales qu'elle induit ». C'est un choix en contradiction avec une ambition d'élévation globale des savoirs, avec les objectifs affichés dans ce CPRDFOP.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)

2 - Comité Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle



Marc  
Havard



Véronique  
Lelibon



Wafaa  
Fort

# " L'opportunité de création d'une macro-région ARC ATLANTIQUE "

Rapport

Ce rapport émane d'un travail commun aux CESER de la façade Atlantique Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Il a pour objet de donner un éclairage et un avis sur l'opportunité de création d'une macro-région Atlantique et de répondre à la question s'il s'agit d'une chance à saisir. Ce rapport fait en premier lieu une bonne genèse de ce projet ainsi que de tous les dispositifs de coopération existants sur les enjeux maritimes et de la façade Atlantique.

La CGT a toujours été favorable aux coopérations. Ce besoin est d'autant plus évident au regard des nécessités de traiter les enjeux communs : la qualité de l'eau, l'économie de la mer, la complémentarité mer/territoires. En revanche, elle a exprimé ses profondes réserves sur les conclusions de ce rapport qui « ne permettent pas d'affirmer que ce projet est une opportunité ». Pour la CGT il y a « une contradiction profonde entre le besoin de coopération et un cadre étroit sans moyen, sans reconnaissance institutionnelle politique et sociale, sans portage politique stratégique ». De plus, ce projet serait aligné sur les politiques structurelles européennes, dont certaines sont très discutables parce que fondées sur une approche compétitive et concurrentielle entre les territoires. C'est le cas de la stratégie maritime atlantique de l'UE.

La CGT regrette par ailleurs que ce rapport ne soit pas plus incisif en priorisant la lutte contre les fractures et les inégalités sociales qui minent nos territoires, en favorisant une approche et des contenus des coopérations modernes conjuguant enjeux écologiques, ambitions sociales, d'équilibre des territoires et démarche démocratique.

Le rapport valorise la société civile mais évacue la question des droits et des moyens associés.

En conclusion, la CGT a maintenu toutes « ses interrogations quant à la lisibilité démocratique et la cohérence du projet, alors que se cumulent déjà de multiples niveaux de coopérations entre Régions, entre États, et que s'affirme de plus en plus dans le cadre des coopérations, l'exigence de plus de souveraineté et de maîtrise démocratique ».

La déclaration ci-après est commune aux quatre groupes CGT des CESER de Nouvelle-Aquitaine, de Bretagne, de Pays de la Loire et de Normandie qui se sont abstenus sur ce rapport.

Pour le CESER NA, le vote reflète un scepticisme quant à ce rapport puisqu'il y a eu 61 abstentions, 14 votes contre, 1 refus de vote et seulement 47 votes favorables.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)



André Marc Solureau



Julien Ruiz



## Mes notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

# SÉANCE PLÉNIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2023

## " Feuille de route régionale NÉO TERRA 2 "

Avis

Le Conseil Régional a adopté en 2019 une feuille de route nommée Néo Terra pour les transitions écologiques, énergétiques et agro-écologiques. Il a souhaité réactualiser Néo Terra, pour en renforcer et en élargir les dynamiques.

L'avis du CESER affirme un soutien de principe à la démarche. Mais le CESER indique aussi avec clarté et fermeté « peiner à en trouver le souffle et la concrétisation dans le document présenté ». Il faut dire qu'entre-temps, le CESER avait soumis au Conseil Régional une contribution nommée « Néo-Societas » considérant qu'il ne peut y avoir d'efficacité écologique sans une lutte déterminée contre les toutes inégalités sociales, territoriales, culturelles.

Pour le CESER cette feuille de route Néo Terra 2 est une première réponse, mais elle reste inachevée. Elle gagnerait à « être approfondie pour répondre, de manière plus structurante, à l'urgence environnementale et sociale ».

La CGT, tout en reconnaissant la démarche, a indiqué dans son intervention, que l'ambition sociale n'est pas prise au niveau nécessaire considérant que ce sont toutes les dimensions de l'accès aux droits qui auraient dû être traitées : accès à la mobilité, à la qualification, au logement, à la santé, à la culture, au sport, ... De même que la question de l'ascenseur social ne pouvait être abordée par le seul aspect de la formation, mais nécessite une approche plus volontariste de valorisation du travail et des travailleur-euse-s, « à un moment où plus de 80 branches ont encore des minima en dessous du SMIC, et notre pays stagne en matière d'égalité professionnelle ».

La CGT a rappelé de ce point de vue que les éco-socio-conditionnalités sont un des leviers importants et

transversaux pour avancer vers des transitions écologiques, du progrès social et démocratique. Elle a par ailleurs indiqué que la reconquête de la souveraineté industrielle ne pouvait se réduire à une politique « d'innovation à impact » mais nécessitait des stratégies de filières offensives associant l'ensemble des acteurs industriels, syndicats, l'État, le Conseil Régional.

La CGT a enfin regretté également, tout comme le CESER, que l'ambition démocratique soit absente de la feuille de route alors qu'elle devrait en être le fil conducteur et transversal.

La CGT a voté l'avis qui recoupe en grande partie ses analyses.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)



Sophie  
Peyregne



Amandine  
Boudigues



Paul Hervé  
Rousseau

# SÉANCE PLÉNIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2023

## " Orientations budgétaires et avis sur le projet de budget primitif 2024 de la Région NA "

Débat

L'avis soumis au vote rejoint en grande partie les analyses de la CGT. Ce budget a été présenté dans un contexte d'aggravation de la crise. Crise économique, sociale, haut niveau de l'inflation (en particulier sur les dépenses énergétiques sur piliers majeurs des politiques régionales comme les transports ou les lycées) qui pèse sur la dynamique des finances régionales. Enfin, il y a des difficultés structurelles en matière de recettes budgétaires régionales du fait des réformes successives qui ont privé la région de leviers fiscaux dynamiques et autonomes, de la baisse des dotations de l'État envers les collectivités locales et de son désengagement dans le financement de politiques qui lui incombent (le ferroviaire en particulier).

De fait, ce budget est en recul de 1,06 % hors dette. Avec l'inflation projetée pour 2024, ce recul se porterait à plus de 4 % à euros constants. La trajectoire budgétaire sur la période 2024-2028 pourrait même se traduire par un "choc budgétaire négatif" de l'ordre de 10 à 15 %.

La CGT a une nouvelle fois rappelé la responsabilité politique du gouvernement Macron de ce point de vue. Au fil des années, il a fait des collectivités locales une des variables d'ajustement de ces choix fiscaux et budgétaires en faveur des plus riches, du capital, des aides sans condition aux entreprises. La CGT considère que les CESER au niveau national (via CESER de France) doivent faire entendre leurs voix sur cet enjeu de répartition de richesses et de démocratie.

Dans ce contexte budgétaire qui nécessite des arbitrages, la CGT a indiqué qu'il convenait de prioriser les politiques de cohésion et de solidarité dans un moment de forte pression sur le pouvoir d'achat des ménages, de répondre aux besoins de services publics dans tous les territoires. Mais aussi de conforter les « politiques de transitions » qui préparent l'avenir industriel de la région, accélèrent la décarbonation et préservent les ressources, la biodiversité.

En revanche la région doit être plus sélective en matière de soutien au développement économique, d'aides aux entreprises.

La CGT a voté l'avis du CESER.

[Lire la déclaration du groupe CGT sur le budget primitif](#)

[Lire la déclaration du groupe CGT sur les OB](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)



Véronique Lelibon





## " Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2024-2028 "

Avis

Ce schéma est présenté dans un contexte inédit de crise dans tout le secteur des métiers du soin et du lien social. L'avis se fait, à juste titre, l'écho des tensions extrêmes que vivent les travailleurs et surtout les travailleuses, tant du point de vue de la reconnaissance des qualifications, que des conditions de travail et du sens du travail. De fait, le principal objectif doit être de rétablir une véritable attractivité des métiers. C'est bien une démarche nouvelle et transversale qui est à déployer sur tous les aspects des métiers concernés, et dans laquelle doit s'inscrire le SRFSS. Pour l'avis cela implique d'abord une revalorisation sérieuse des salaires, premier facteur d'attractivité. Il faut réaliser un travail de fond pour améliorer les conditions de travail, retrouver du sens et du contenu au travail.

De ce point de vue, la tendance à recruter sur la base de blocs de compétences partiels en accentuant les glissements de tâches, est dangereux. « Elle participe à la déqualification, au développement des risques professionnels et à la maltraitance. C'est un poison lent pour l'attractivité durable des métiers ».

La CGT a attiré l'attention sur les difficultés d'attirer des jeunes dans ces métiers, et pointé les limites de parcours Sup qui y aiguille des jeunes parfois par défaut, ce qui peut conduire à l'échec.

Concernant les formations dans le secteur social, la CGT a pointé la nécessité de lier le contenu des métiers à une démarche politique globale d'accès aux droits (à la santé, au logement, au travail,...). Trop souvent, le travail social est réduit à une recherche de compensations à cette absence de droits. Quand s'ajoutent la multiplication des dispositifs portés par des logiques institutionnelles différentes, des méthodes managériales quantitatives, comment ne pas comprendre que ces métiers d'abord relationnels et humains, se transforment en postures administratives, parfois bureaucratiques, dégradant le travail social lui-même.

La CGT a voté l'avis qui reprend nombre de nos analyses.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)



Line  
Gillon



Marc  
Havard

## " Le programme régional d'accès à la formation et à la qualification pour les personnes en situation de handicap "

Avis

Ce programme a été approuvé par son approche et son contenu. La région Nouvelle-Aquitaine déploie une démarche audacieuse saluée lors de la présentation au CESER.

La CGT est intervenue sur 3 points :

- La nécessité de responsabiliser plus efficacement les entreprises dans l'accès à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, le taux d'emploi des personnes handicapées stagne à 3,5 % en France, bien loin de l'obligation des 6 % faite aux entreprises prévue par la loi.
- Notre inquiétude quant à la mise en place de France Travail, pour les travailleur-euse-s handicapé-e-s. En particulier une vision qui, au nom de l'égalité, vise à mobiliser très largement la notion de « travailleur-euse-s handicapé-e-s » comme une réponse aux besoins immédiats du marché du travail. « A l'orientation forcée au travail, la CGT oppose au contraire pour chacune et chacun, la reconnaissance,

l'adaptation et l'accompagnement dans son parcours d'accès à la formation, à la qualification et à l'insertion professionnelle ».

- L'ouverture de la gouvernance et du comité de pilotage et de suivi, aux organisations syndicales.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)



Wafaa  
Fort



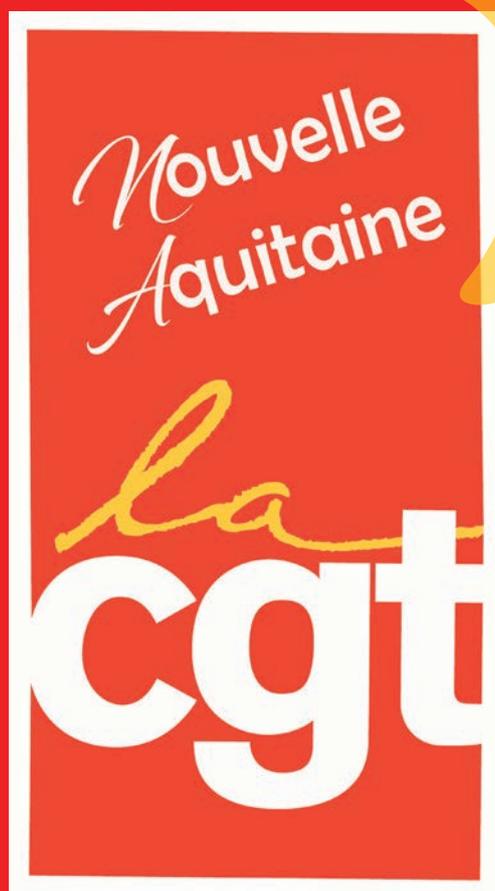
Julien  
Ruiz





# Mes notes personnelles

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page below the title.



[www.cgt-na.fr](http://www.cgt-na.fr)

**Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine**

Siège social  
Bourse du Travail  
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex  
[communication@cgt-na.fr](mailto:communication@cgt-na.fr)

Antenne de Limoges  
Maison du Peuple  
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges